

Compte-rendu Groupe de Travail « circulaire mouvement 2015 » Vendredi 7 novembre 2014

- 3 élu-e-s SNUipp-FSU16
- 3 élu-e-s SE16
- La secrétaire générale, 3 ien, 2 personnels administratifs

A quoi sert un GT mouvement?

Il permet de discuter de la circulaire qui paraitra en mars ou avril, de proposer, modifier des règles, des critères pour affiner le barème. Pour mémoire, c'est le SNUipp-FSU16 qui en 2012 a demandé et obtenu ce groupe de travail qui se déroule désormais chaque année, la circulaire n'ayant pas été révisée en Groupe de Travail depuis 2008.

Nos principes de travail

Que tous les collègues soient traités à égalité, que l'information soit la plus complète possible. Pas de clientélisme au SNUipp-FSU16 : qu'une modification de la circulaire pour résoudre des situations individuelles ne lèse pas l'ensemble de la profession. Nous pensons « collectif ».

Notre objectif est de travailler à une circulaire la plus juste et équitable possible et de prévoir le maximum de situations afin ne pas laisser à l'administration l'opportunité de s'arranger dans certaines situations.

Attention

Aucune décision n'est définitive, la circulaire passe par les décisions du DASEN et sera définitive une fois présentée en CAPD avant d'être diffusée.

Modifications demandées par les représentants du personnel SNUipp-FSU16 prises en considération par l'administration

- **Calendrier**: nous demandons une ouverture du serveur en dehors des vacances scolaires, ainsi qu'un allongement de la phase du second mouvement (1 semaine). L'administration est en attente du calendrier des élections cantonales (l'an dernier, c'était les municipales...!!)
- **Candidats au capash** : comme chaque année nous avons demandé que les mêmes priorités soient données que l'on soit en candidat libre ou stagiaires en formation. Pour les candidats libres, nécessité de se faire connaître auprès de son ien.

Discussion en cours sur la possibilité de conserver son poste en cas d'échec à l'examen.

- **Affectation à titre définitif**: seulement sur les postes restés vacants à la fin de la 1ère phase. Le SNUipp-FSU16 ne veut pas que les collègues qui n'ont pas demandé un poste, puissent y être affectés de manière définitive.

- Bonifications:

- <u>Au titre de l'éloignement géographique</u> : même s'il est difficile pour l'administration de vérifier ce renseignement, ½ point par année sera octroyé en cas de distance supérieure à 40kms entre le domicile et le poste.
- <u>Au titre des postes en ASH</u> : 1 pt en cas de poste occupé à titre provisoire et non demandé au mouvement
- **Direction d'école**: pour les faisant fonction, un accompagnement est précisé. Nous jugeons néanmoins que c'est insuffisant: nous avons demandé en CAPD l'après-midi une décharge d'APC. C'est de temps dont ont besoin les collègues assurant la direction.
- Les postes de décharges de direction vont être "recalibrés", à cause des modifications de décharges (passage à 1/3 de décharge pour les écoles à 9 classes et pour que les postes fractionnés se rapprochent le plus possible d'un service à 100%. nous avons demandé à ce que ces modifications soient connues bien avant le début du mouvement, de manière à ce que les titulaires puissent anticiper.

Modifications demandées par les représentants du personnel SNUipp-FSU16 mais non acceptées par l'administration

- **Possibilité d'«abandonner» son poste volontairement au 1er mouvement** : l'administration interprète cette demande comme relevant des situations devant être accompagnées par la hiérarchie, du domaine de la gestion des ressources humaines n'ayant pas à être traitées par le mouvement. Les situations particulières seront traitées en capd.
- Retour à une phase d'intention de participer au mouvement : elle est retirée de la circulaire nationale : fin de non-recevoir
- **Congé parental** : la possibilité de rester titulaire de son poste à titre définitif reste fixée à 1 an (mêmes dispositions que l'an dernier). Nous demandions 2 ans.

- Bonification

• Nous avons demandé qu'après 3 ans d'exercice sur un poste à Titre Provisoire, une bonification au barème soit accordée.

Précisions apportées à la circulaire par les représentant-e-s SNUipp-FSU16

- **Un poste intitulé adjoint mat dans une école primaire** n'implique pas d'avoir à exercer en maternelle.(idem pour les postes des secteurs géographiques maternelle par exemple)

Le logiciel de l'administration ne peut faire autrement que d'étiqueter certains postes ainsi. Une clarification sera mentionnée sur la circulaire.

- **Psychologues scolaires** : suite à une circulaire ministérielle récente, les titulaires de Master 2 pourraient être titularisés sur des postes. Ces collègues devront se faire connaître auprès de l'administration.
- La circulaire nationale concernant le mouvement et les permutations n'est pas encore parue (le 13/11/14), mais il y sera intégré une valorisation des **postes de direction en rep+ et rep**.

Pas de changement sur le reste des points.

- **Priorités handicap, situations médicales et sociales** : une note de service reprendra les dispositifs d'aides et de contacts (ien, assistante sociale, médecin) et information des priorités pour le mouvement.

Calendrier des opérations du mouvement 2015 (attention c'est prévisionnel)

- 28 mai 2015 : **CAPD « 1**ère **phase »**

- 4 juin : Groupe de Travail « postes fractionnés »

- 30 juin : CAPD « phase d'ajustement informatisée » (gagné par le SNUipp-FSU16 l'année dernière)

- 7 juillet : CAPD « phase d'ajustement manuelle »

Syvie Couderc, Benoît Vary, Julien Peyraut SNUipp-FSU 16

